



Déclaration du Conseil National du SNUDI-FO

Le Conseil National du SNUDI-FO réuni ce mardi 30 novembre à Parigné l'Évêque (Sarthe) apporte son soutien total aux personnels soignants, aux pompiers et à l'ensemble des salariés de Guadeloupe et de Martinique, mobilisés avec leurs organisations syndicales FO, UGTG, CGTM... en grève illimitée contre le « pass sanitaire » et l'obligation vaccinale et pour la satisfaction de leur cahier de revendications.

Le Conseil National SNUDI-FO, avec sa fédération et sa confédération réaffirme son exigence d'abrogation de toutes les mesures liberticides, notamment la loi d'état d'urgence sanitaire, le « pass sanitaire » et l'obligation vaccinale. Il demande la réintégration immédiate de tous les personnels suspendus et le rétablissement de toutes les pertes occasionnées (salaire, droit à pension)

Le Conseil National du SNUDI-FO constate que :

- plutôt que de répondre aux revendications exprimées par les salariés guadeloupéens et martiniquais, le gouvernement choisit la voie de la répression en envoyant le RAID et le GIGN aux Antilles ;
- les poursuites judiciaires à l'encontre des militants et syndicalistes se multiplient : mises en examen, déferrements en justice qui s'ajoutent à la mise en examen du sapeur-pompier Hubert Hildevert, syndicaliste FO, et au procès du dirigeant syndical de l'UGTG, Gaby Clavier.

C'est inacceptable !

Avec sa fédération, le Conseil National du SNUDI-FO exige l'arrêt immédiat de la répression ainsi que de ces poursuites et l'ouverture de négociations sur leurs revendications, seule issue pour sortir de la situation de chaos dans laquelle se trouvent la Guadeloupe et la Martinique.

Déclaration adoptée à l'unanimité

Parigné l'Évêque, le 30 novembre 2021